

PHILIPPE PARTNERS
A L'ATTENTION DE : MME RAGOT EMMANUELLE



www.ifebenelux.com

“ MERCREDI 27 JANVIER 2010 ■ SOFITEL LUXEMBOURG EUROPE

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & FISCALITÉ ”

-100 € HT
de réduction pour toute
inscription reçue avant
le 13 novembre 2009

Intervenants

Journée animée par

Didier Lecomte
LECOMTE & PARTNERS
Jean-Luc Dascotte
WILDGEN, PARTNERS IN LAW
Emmanuelle Ragot
PHILIPPE & PARTNERS
Michel Lambion
LOYENS & LOEFF

- Bénéficiez d'un éclairage technique en matière de PI
- Maîtrisez les aspects juridiques et fiscaux de la PI
- Profitez d'un dummy case reprenant l'ensemble de ces problématiques

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À

Renseignements programme :

Laura Lainel
llainel@efe.fr

Renseignements inscriptions :

IFE BENELUX - ifebenelux@ifexecutives.com
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 15
Fax : +32 (0)2 534 89 81

OUI, je m'inscris à la formation "Propriété intellectuelle et fiscalité" (code 26172) du 27 janvier 2010

Participation (+ 3 % TVA) : 850 € HT

OUI, je m'inscris avant le 13 novembre 2009 et je bénéficie de 100 € HT de réduction

26172 F1

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Secteur d'activité :

N° TVA :

Adresse :

.....

Tél. :

Fax :

e-mail* :

* Indispensable pour recevoir votre convocation



Aspects techniques et fiscaux de la propriété intellectuelle

MERCREDI 27 JANVIER 2010



À qui s'adresse cette formation ?

- Responsables PI
- Directeurs financiers, fiscaux et juridiques
- Administrateurs, présidents et directeurs généraux
- Auditeurs
- Risk Managers
- Avocats, juristes et consultants
- Réviseurs
- Experts-comptables
- Fiduciaires

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Faire le point sur les aspects techniques de la PI
- Maîtriser la nouvelle mesure d'exonération fiscale en PI et la fiscalité indirecte
- Tirer parti d'un cas pratique transversal

Quelle est la méthode de travail ?

- Des exposés pratiques et comparatifs par des praticiens de la matière
- Des intervalles réservés aux questions
- Une documentation fournie au début de la formation

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h05 Présentation des droits de propriété industrielle

- Les principes généraux : enregistrement, publication, protection...
- Cerner les différents types de droits de propriété industrielle : marques, dessins/modèles et brevets
- Maîtrisez les procédures d'enregistrement : exigences, coûts, durée...
- Bénéficiez d'exemples illustratifs et comparez

les différents droits

Didier Lecomte

European Patent Attorney

LECOMTE & PARTNERS

10h15 Pause-café

10h45 Les aspects fiscaux de la propriété intellectuelle au Luxembourg

- La situation antérieure au 1^{er} janvier 2008
- Un régime d'exemption du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2009 : les dispositions de la loi du 21 décembre 2007
- Un régime d'exemption amélioré : la loi de finance 2009
- Comparaison avec les régimes belge, irlandais et suisse. Sont-ils concurrents ou complémentaires ?
- Est-ce une réelle opportunité pour le Luxembourg ?

Jean-Luc Dascotte

Partner

WILDGEN, PARTNERS IN LAW

12h15 Déjeuner

13h45 Les aspects juridiques de la titularité des droits de propriété intellectuelle

- Les divers droits de PI
- Focus sur les spécificités des droits d'auteurs et leurs aspects fiscaux

Emmanuelle Ragot

Avocat à la Cour - Partner

Membre du Conseil Benelux de la Propriété Intellectuelle

PHILIPPE & PARTNERS

14h45 Les aspects de fiscalité indirecte : la TVA

- Fiscalité de la PI
 - Régime général
 - Taux réduits et exonérations
 - Cas particulier des holdings de brevets couvertes par la loi de 1929
- Fiscalité des prestations de services via Internet
 - La situation actuelle : distinction B to B et B to C
 - Les nouvelles règles à compter de 2015
 - État récapitulatif des services et guichet unique
 - Les nouvelles règles à compter de 2015
 - Le régime des entreprises non européennes
 - La problématique de l'établissement : impact de la localisation des serveurs et autres ressources de l'entreprise

Michel Lambion

Senior Associate Tax

LOYENS & LOEFF

16h00 Pause-café

16h15 Dummy case

- Présentation des projets commerciaux donnés à titre d'exemples : le développement d'un software, d'une plate-forme internet, d'un nouveau produit ou d'un procédé de fabrication
 - Les différentes options concrètes au niveau PI
 - La construction fiscale et le calcul des abattements fiscaux
 - Le projet de norme comptable portant sur l'évaluation d'une marque
- Orateurs de la matinée**

17h15 Clôture de la journée